

GESTION DE L'HETEROGENEITE

Un point théorique...

1. Avant toute chose, il convient de rappeler une évidence : **toute classe est par nature hétérogène**. Hétérogénéité
 - des sexes, depuis trente ans dans le primaire, près de quarante dans le secondaire
 - des âges, y compris au sein de la même année civile : que de différences, de maturité notamment, entre les élèves nés en début d'année et ceux nés au dernier trimestre toujours les plus nombreux, à tous les niveaux du cursus scolaire, parmi les élèves en difficulté (pris en charge par le RASED, maintenus dans le cycle et redoublants, « orientés » vers des structures spécialisées...)
 - des appétences scolaires et des motivations liées entre autres, aux espoirs placés dans l'école pour réaliser son projet personnel
 - des compétences et savoir-faire dans les différents domaines de connaissance ainsi que dans les processus d'apprentissage
 - des cultures et modes de vie en liaison avec les diverses représentations de la société générées par l'appartenance familiale et sociale.
2. A partir de ce constat, la première réponse a été de considérer ces **différences** comme des **obstacles à l'enseignement**, des déficits, des déviances, des déficiences voire des handicaps par rapport à l'élève-type mythique avec pour corollaire la recherche de l'homogénéité, quête toujours renouvelée mais jamais satisfaite.
3. L'exigence accrue de démocratisation des études et le refus de tous les déterminismes menant à la « reproduction » conceptualisée par Bourdieu ont conduit alors nombre d'enseignants à « **faire leur deuil des certitudes didactiques** » comme l'écrit Ph. Perrenoud et donc à reconsidérer positivement les différences.
4. Différencier sa pédagogie c'est donc s'efforcer de « tirer le meilleur parti des possibilités de groupement et d'interaction » entre élèves en « jonglant avec les contraintes de temps et d'espace » puisque selon H. Przesmycki la **pédagogie différenciée** se définit comme :
 - « une pédagogie individualisée » qui reconnaît l'élève comme une personne ayant ses représentations propres de la situation de formation » (au sens large du terme)
 - « une pédagogie variée qui propose un éventail de démarches » selon des rythmes d'apprentissage différents, dans des durées variables, par des itinéraires diversifiés, sur des supports différents et dans des situations non identiques.

Au service de la pratique.

Comment mettre en œuvre et gérer des dispositifs de différenciation ?

Quatre pistes :

1. Différenciation par les procédures ;

Pour l'enseignant, il s'agit d'accepter, de valoriser, le fait que dans certaines activités (par exemple, la résolution de problèmes), chacun réponde avec sa propre solution, ses propres procédures sans forcément établir de hiérarchie entre celles qui sont apparues dans la classe.

L'idée de mise en commun, d'échanges, de débat se substitue alors à celle de correction (correction : une seule réponse -magistrale- est attendue, une seule « bonne » réponse sera recopiée).

La mise en commun peut être l'occasion d'analyser certaines erreurs, de distinguer, par exemple avec les élèves

- Celles qui sont le signe d'une mauvaise interprétation de la situation ;
- Celles qui révèlent une mauvaise gestion d'une solution par ailleurs viable ;
- Celles qui traduisent des erreurs d'exécution (de calcul par exemple).

Ce type de différenciation, apparemment le plus simple est, en réalité, le plus difficile à mettre en œuvre car il touche directement au cœur des conceptions concernant l'apprentissage et l'enseignement.

2. Différenciation par les ressources disponibles et les contraintes imposées ;

Pour l'enseignant, il s'agit d'adapter la situation de référence, qui est la même pour tous, aux capacités et aux besoins d'apprentissages actuels des élèves en choisissant soigneusement les valeurs données à certaines variables de la situation.

- Ressources disponibles (aides) ;
- Contraintes imposées (le temps d'exécution ; le support utilisé, quadrillé ou non ; pour certains, le résultat doit être écrit, pour d'autres, c'est le maître qui sert de secrétaire).

L'intérêt de ce type de gestion différenciée réside dans le fait qu'il autorise malgré tout, des confrontations de solutions puisque le contexte et le type de questions posées restent les mêmes pour tous.

3. La différenciation par les rôles.

Les élèves jouent des rôles différents. Les compétences varient selon les rôles, on répartira donc les élèves en tenant compte des compétences et des besoins d'apprentissage de chacun.

4. La différenciation par la tâche.

Mise en place d'ateliers

- De soutien ;
- De choix ;

- De besoin ;
- D'entraînement ;
- D'approfondissement.

Les élèves ne travaillent pas tous sur la même activité ni même forcément dans la même discipline.

Les activités sont proposées en fonction des besoins évalués des élèves ou en fonction de projets personnels.

Attention, ce type de différenciation, par la tâche, a son intérêt à certains moments, il ne doit être ni systématisé (dérive vers les groupes de niveaux qui privent les élèves les moins habiles du dialogue avec d'autres et de la perspective d'apprentissage qui leur est offerte dans cet échange) ni constituer la seule forme de prise en compte des divers états de connaissance des élèves de la classe.

Extrait de «Rencontres pédagogiques» n°34 ; 1995 ; I NRP.

Pour en savoir plus

- Philippe PERRENOUD *La pédagogie à l'école des différences* ESF 1995
- Halina PRZESMYCKI *Pédagogie différenciée* Hachette Education 1991
- Les cahiers pédagogiques supplément n°3 *La pédagogie différenciée* Oct.-Nov. 1997